

De l'absence d'émotion en rhétorique politique

**Jean-Claude Juncker
et le « Discours sur l'état de l'Union »**

Fanny Van Muylder et Ruben Hamburger*

À l'heure où les crises politique et économique frappent l'Union européenne de plein fouet, la réputation, la crédibilité et la confiance que ses citoyens plaçaient en elle se trouvent profondément ébranlées. Le référendum britannique du 23 juin 2017, entérinant le Brexit, témoigne de la fragilité de l'édifice européen. Les desseins d'expansion et la croyance en la permanence de l'Union ont, dès lors, été remisés. Le mythe de l'irréversibilité de l'intégration s'est effondré. Mais les premières lézardes étaient apparues à la fin du mois de juin 2015, tandis que le Grexit guettait. Plus que jamais, la représentation collective de la communauté européenne s'altère. « Ce ne sont pas seulement des règles qui sont contestées, c'est une sacralité qui est défiée », souligne Coralie Delaume. Et l'essayiste de poursuivre : « Ensuite, une fois que les croyants ont cessé de croire... tout devient envisageable » (Delaume 2016).

Dans ce contexte tourmenté, inutile de dire que *l'incroyance* et la défiance sont à leur comble. La communication politique propre aux dirigeants de l'UE – spécialement celle de Jean-Claude Juncker, l'actuel président de la Commission – mérite d'être investiguée. Le « Discours sur l'état de l'Union » version 2016 est au cœur de cet article. Événement phare du microcosme bruxellois, le discours *junckerien* sera analysé au regard de la désunion politique rendue manifeste par vote britannique.

* Achevant son master en journalisme à l'Institut des Hautes Études des Communications Sociales (IHECS) et à l'Université catholique de Louvain, Fanny Van Muylder souhaite se spécialiser en analyse de la construction européenne. Ruben Hamburger, qui a suivi le même cursus au sein des mêmes écoles, s'apprête à poursuivre des études en développement durable à l'Université de Maastricht. Il vient d'effectuer un stage au quotidien israélien *Haaretz*.

La stratégie rationnelle de l'*agenda positif*

Strasbourg, Parlement européen, mercredi 14 septembre 2016 : Jean-Claude Juncker doit donner son deuxième discours sur l'état de l'Union. Si cette forme d'allocation constitue une tradition déjà ancienne aux États-Unis, elle ne fut que récemment transposée dans le système institutionnel européen. En 2010, sous la présidence de José Manuel Barroso, le discours sur l'état de l'Union est institué dans le souci de tendre vers «une Union européenne plus démocratique, plus efficace et plus transparente» – selon les termes du *Traité de Lisbonne* (2007). Le président de la Commission européenne est alors chargé de le prononcer chaque année, lors de la session plénière de rentrée du Parlement européen. Le but est alors de dresser un état des lieux de l'année écoulée et d'exposer les objectifs de l'exécutif européen pour l'année à venir.

Pour la rentrée parlementaire de septembre 2016, le discours de Jean-Claude Juncker a fait l'objet d'une préparation minutieuse. «De manière générale, les discours sont travaillés par *feedbacks* successifs. Nous, [les *speechwriters*], proposons des ébauches de discours, qui sont retravaillées suivant les commentaires du cabinet du président, jusqu'à l'obtention d'un texte satisfaisant», explique Jonathan Hill (2016). *Speechwriter* pour la Commission européenne jusqu'en novembre 2016, ce dernier fut l'auteur du squelette du dernier discours sur l'état de l'Union. Si l'actuel président de la Commission dispose d'ordinaire de trois rédacteurs, ceux-ci n'ont pas été mandatés pour écrire le discours en question. «Cette fois-ci, c'est Jean-Claude Juncker lui-même et une partie de son cabinet qui se sont chargés de l'écriture du discours. Pour certains *speeches*, il est d'usage que le président fasse appel à son entourage le plus proche.»

Les plumes *junckeriennes* ont choisi de façonner un discours réaliste et pragmatique ; un discours fondé sur le modèle problème → solution. Il débute sur un bilan de l'année 2016, aux sonorités graves : «Soyons tous très honnêtes dans notre diagnostic. Notre Union européenne traverse, du moins en partie, une crise existentielle». Sont ici évoquées les déceptions du président vis-à-vis d'une intégration mise à mal : «Jamais encore, je n'avais vu un terrain d'entente aussi réduit entre nos États membres. [...] Chaque État membre de l'Union est en proie aux crises incessantes de notre temps. Nous faisons même face à la triste perspective de voir un membre quitter nos rangs.»

Ensuite, J.-C. Juncker en vient à souligner les incertitudes qui planent au-dessus d'une Union à l'avenir menacé. Il enchaîne par une série de questions oratoires : « L'Europe sera-t-elle encore capable de conclure des accords commerciaux et de proposer au monde des normes économiques, sociales et environnementales ? [...] Ou l'Europe disparaîtra-t-elle de la scène internationale en laissant à d'autres le soin de façonner le monde ? ». L'exposé prend alors une tournure différente. Le président expose sa stratégie de riposte. « Les Européens veulent des décisions communes qui soient appliquées rapidement et efficacement », assure-t-il pour justifier la mise en place d'un « programme positif d'actions européennes concrètes, à réaliser dans les douze prochains mois » (*Discours sur l'état de l'Union*, 2016).

À l'inverse de l'année précédente, ce 14 septembre 2016, il n'était plus question d'appeler à la responsabilité des gouvernements face à leurs manquements ; plus question d'insister sur les dossiers sensibles ; plus question de mentionner des polémiques susceptibles de fracturer l'Europe encore davantage. La présentation d'un « agenda positif » comptait avant tout. Il s'agissait surtout d'évoquer un ensemble de mesures concrètes à mettre en place dans les mois à venir. Au menu, entre autres, un quasi-doublement du plan d'investissement de 315 milliards d'euros lancé en 2014 ; un renforcement de l'agence Europol ; un déploiement de gardes-frontières en Bulgarie ; un développement de la 5G et de l'internet sans fil gratuit dans les villes européennes (*Le Monde*, septembre 2016).

« Selon les circonstances politiques du moment, après le vote du Brexit et une année de crise migratoire, le cabinet de Juncker a misé sur un discours aux antipodes de l'émotion, contrairement au discours sur l'état de l'Union précédent » explique Hill (2016). « L'approche se voulait rationnelle et réaliste, dans le but de faire baisser la température. Oui, le Brexit est déplorable, mais ce n'est pas une raison pour s'arrêter : voilà l'intention de ce discours. Donner moins d'importance au Brexit, en se concentrant sur des priorités urgentes. »

Préoccupé par l'idée de prouver que l'Union européenne compte encore malgré le vote britannique, Jean-Claude Juncker a sorti la carte du pragmatisme. Se pose dès lors la question de l'efficacité d'une stratégie de discours à la fois hautement rationnelle, presque terre-à-terre, et très faiblement émotionnelle.

Du vide émotionnel dans la communication politique *junckerienne*

Un retour à la rhétorique d'Aristote s'impose pour analyser la communication du chef de l'exécutif européen. Pour le philosophe de Stagire, le but de tout orateur est de persuader, par son discours, l'auditoire qu'il vise : le rallier à ses vues, ses idées, sa vision du monde, sa conception des choses. Mais comment persuader ? Aristote conseillera probablement à Juncker d'apprendre à teinter son discours d'un savant alliage d'*ethos*, de *logos* et de *pathos*.

La preuve par l'*ethos* pointe vers l'ensemble des moyens de persuasion ayant trait à la personnalité de celui qui parle : il s'agit de « faire bonne impression, par la façon dont on construit son discours, [de] donner une image de soi capable de convaincre l'auditoire en gagnant sa confiance » (Maingueneau 2004 : 203). Il importe de refléter l'image d'un orateur agréable, bienveillant, respectable, digne de foi – en somme, celle d'un orateur qui vaut la peine d'être écouté. En un mot, il faut se rendre crédible. Le *logos* doit permettre d'inspirer cette confiance. On convainc par le raisonnement logique, la clarté des propos, le bon agencement des arguments. Enfin, la preuve par le *pathos* vise le recours aux émotions, non pour tromper, mais pour solliciter l'attention et la sympathie de l'auditoire. Les auditeurs doivent ressentir, percevoir et imaginer ce que l'orateur leur raconte. Sans *pathos*, un discours n'a que bien peu d'impact sur son auditoire. Il ne saurait toucher.

« Nul ne saurait espérer transmettre ses idées, pensées et convictions, s'il néglige – sur le fond comme sur la forme – d'apporter du plaisir (c'est ce qu'on appelle le *delectare*) à ceux qui l'écoutent, et de faire naître en eux certaines émotions (ce qu'on appelle le *movere*) susceptibles de les transporter voire de les convertir » explique Loïc Nicolas (2016), chercheur en rhétorique et en argumentation à l'Université libre de Bruxelles.

La présente analyse entend se focaliser sur l'*ethos* autant que sur le *pathos*, car ces deux preuves sont indissociables. Bien qu'Aristote les distingue pour la clarté de sa typologie, la frontière entre l'une et l'autre reste, dans la pratique, extrêmement poreuse. Quiconque désire inspirer confiance doit pouvoir émouvoir. De la même manière, celui qui souhaite toucher l'auditoire doit s'efforcer d'apparaître comme bienveillant. L'intention de ce texte est d'étudier les modalités *éthico-pathétiques* du discours sur l'état de l'Union de 2016, tant dans sa forme (c'est-à-dire au regard de la prestation oratoire de Juncker) que sur le fond (dans son contenu).

Un ethos et un pathos aseptisés

En pratique, comment un orateur parvient-il à se construire une aura bienveillante et à gagner la confiance de l'auditoire ? L'ethos mobilise, écrit Gilles Declercq, « tout ce qui, dans l'énonciation discursive, contribue à émettre une image de l'orateur à destination de l'auditoire. Ton de voix, débit de la parole, choix des mots et arguments, gestes, mimiques, regard, posture, parure, etc., sont autant de signes, élocutoires et oratoires, vestimentaires et symboliques, par lesquels l'orateur donne de lui-même une image psychologique et sociologique » (1992 : 48).

Le discours prononcé le 16 septembre 2016 par Jean-Claude Juncker donne d'emblée l'impression d'un contrôle extrême de la part du chef de l'exécutif. « Il a délivré son discours en lisant ses feuilles », observe Hill (2016). « J'ai l'impression qu'il a reçu des consignes très claires de son cabinet, lui suggérant de simplement lire. C'était une performance très disciplinée. Cela a contribué à cette impression de calme, de niveau émotionnel faible ». Un avis que partage Florence Gabriel (2016), professeur en expression orale. Cette dernière voit dans l'allocution de Juncker l'image d'un homme « institutionnalisé », dont la performance est très soignée, laissant peu de place à l'improvisation : « Le discours est très cadré. Il s'en dégage une impression de stabilité. Nous avons affaire à un orateur posé, qui prend [son] temps. Juncker ne prend pas le parti de l'énergie. Il n'est pas dans la séduction. Il est dans la lecture de son texte, tant pis pour la forme. » Elle note toutefois une rigidité dans la posture *junckerienne*. « Son corps est raide, ses épaules sont refermées sur le pupitre et semblent porter tout le poids de ce qu'il a à dire. D'où une respiration pesante et lourde, comme s'il s'ennuyait. »

L'allocution du président de la Commission s'oppose très nettement aux performances oratoires de l'ancien président américain Barack Obama. Dans ses discours de rentrée, ce dernier se laissait facilement aller à l'émotion, décroissant ainsi la distance entre lui et les citoyens, tant par la gestuelle que par le ton employés. Loin de l'ethos du bureaucrate, Obama a su faire rire et se montrer patriote quand il le fallait ; parfois solennel ; parfois détendu. « Il est capable de contacts visuels avec son auditoire » remarque Nicolas (2016). « Il rythme son discours par de longues pauses, pour accroître l'attention du public. Il habite son discours. Il se montre comme un homme authentique, presque habité : un homme qui croit *vraiment* en ce qu'il dit. Juncker, par

contre, ne donne pas cette impression. Il ne communique pas avec son public. Il ne partage rien de profond ni de charnel. Peut-être faudrait-il réformer la façon dont ce discours est délivré. Doit-on vraiment le donner en trois langues? »

Outre les quelques défauts d'expression orale, peut-on entièrement reprocher à Juncker cet *ethos* pour le moins conventionnel? N'est-il pas, en réalité, adapté à son public – un public constitué majoritairement de députés européens et de quelques journalistes? Cette année, le président Juncker annonce d'ailleurs la couleur d'entrée de jeu : « Nous ne sommes pas les États-Unis d'Amérique, où le président prononce son discours sur l'état de l'Union devant les deux chambres du Congrès, pendant que des millions de citoyens écoutent attentivement chacun de ses mots, en direct à la télévision. » En tout état de cause, le citoyen européen n'est pas regardé comme destinataire du discours européen sur l'état de l'Union. Un discours qui reste, encore aujourd'hui, peu médiatisé, contrairement au discours américain, relayé massivement par les radios et télévisions du pays. Le discours américain est sans doute plus propice à l'installation d'un *ethos* convaincant et d'un *pathos* renforcé que son pendant européen. Ici, le citoyen n'est que très faiblement acteur de la communication.

Une autre explication quant à l'aseptisation des preuves éthique et pathétique par Jean-Claude Juncker est avancée par Jonathan Hill (2016). Selon lui, « si Obama est un grand orateur, qui aime déclamer un discours et comprend le pouvoir de celui-ci, Juncker est, quant à lui, plus à l'aise dans une conversation avec son public. » Cette prédilection pour un style conversationnel tient probablement à la taille du pays, le Luxembourg, qu'il a dirigé pendant près de vingt ans. « Au cours de sa carrière politique, Jean-Claude Juncker n'a jamais eu à faire un discours de cette envergure. Il a toujours été habitué à de petits auditoires luxembourgeois », et non à de grandes assemblées. D'où une préférence pour une prise de parole moins formelle, moins structurée et moins chargée en émotions.

Une communion manquée

Cette carence en émotions peut également être relevée dans le contenu du discours sur l'état de l'Union. Lequel s'est centré autour de la stratégie de l'agenda positif. Pour Loïc Nicolas (2016), « se contenter de débiter une liste de missions accomplies et de choses à faire ne saurait être suffisant pour sortir l'Europe du mauvais pas qu'elle prend. » Le spécialiste en rhétorique regrette le manque cruel d'images capables

d'emporter et de maintenir l'attention de ceux qui écoutent. « Juncker aurait dû comprendre l'importance qu'il peut y avoir à stimuler l'imaginaire de son auditoire et à susciter, chez lui, des passions adaptées. L'orateur doit savoir se mettre en récit et raconter ses convictions personnelles. »

Cette atrophie de l'émotionnel prend source dans une incompréhension de la fonction de ce « grand » discours européen. Une seconde typologie aristotélicienne permet d'approcher ce déphasage : celle des genres oratoires. Aristote en relève trois, chacun disposant d'une fonction déterminée : le délibératif, le judiciaire et l'épidictique.

Le genre *délibératif* vise à inciter ou à dissuader quelqu'un ou quelques-uns de faire quelque chose. Ce type de discours s'adresse, le plus souvent, à une assemblée politique dans le but de persuader ses membres de l'utilité ou, au contraire, du caractère nuisible d'une action possible. Le temps du délibératif est donc le futur. Le genre judiciaire s'attache, quant à lui, à plaider en faveur ou en défaveur d'une personne ou d'une action, considérant le caractère juste ou injuste de l'une comme de l'autre. Le temps sur lequel il se fonde est donc le passé, au sens où on statue principalement sur des faits accomplis. Son lieu d'élection est le tribunal. Ces deux genres sont dits « argumentatifs ».

Enfin, le genre *épidictique* pointe vers l'éloge et le blâme – le beau et le laid au sens moral. Ce type de discours n'est pas primordialement délibératif. Il s'adresse à un auditoire réuni pour une occasion particulière. Discours de circonstance, son cadre temporel est le présent (de vérité générale). L'orateur épidictique, souligne Aristote, doit s'extraire de la factualité historique, du passé, pour instruire ou célébrer des « choses de la vie », des valeurs, des principes, du sens commun. Il ne s'agit pas de juger une action accomplie, mais de l'actualiser, de la dire au présent, afin d'en tirer parti et d'inspirer des actions futures.

En somme, l'épidictique vient confirmer et célébrer les valeurs du groupe, de la société, en vue de rassembler ses membres. Il s'agit de « mettre en lumière les valeurs qui donnent du sens à la communauté en mettant, le temps du discours, les désaccords entre parenthèses. Ce discours est particulièrement indiqué à la suite d'une crise, d'un drame quel qu'il soit. Après le Brexit, un tel discours s'imposait », remarque Nicolas (2016). « Or, on a l'impression que Juncker a prononcé un discours entièrement délibératif, statuant sur le futur, et oubliant totalement de resserrer les liens. »

Certes, le président de la Commission a convoqué certaines valeurs qui font, explique-t-il, «partie intégrante de notre mode de vie européen». Juncker le précise d'ailleurs en ces termes : «Nous, Européens, nous sommes fermement opposés à la peine de mort. [...] Nous croyons en la valeur de la vie humaine, [...] en l'indépendance et l'efficacité des systèmes judiciaires. [...] Être européen, c'est aussi être ouvert et faire du commerce avec ses voisins, au lieu de leur faire la guerre» (*Discours sur l'état de l'Union*, 2016). Il n'empêche, ces valeurs ne constituent que des valeurs de «deuxième niveau, qui auraient dû être subsumées sous des valeurs plus grandes», selon le chercheur bruxellois. «Le discours donne l'impression d'un empilement de valeurs qui ne parlent pas spécifiquement de l'Union européenne. Ces valeurs pourraient valoir pour d'autres pays que les États membres. Leur identité n'est pas claire.» Aux yeux de Nicolas (2016), il aurait été judicieux de faire allusion à l'une ou l'autre figure historique du projet européen – Jacques Delors, Paul-Henri Spaak ou encore Robert Schuman. Ceci aurait permis, à ses yeux, de donner du corps au discours, de créer du lien et du sens partagé.

Pourquoi Juncker est-il passé à côté de l'occasion de resserrer les liens de la communauté européenne et de distiller du *pathos* dans son discours? Plusieurs pistes semblent pouvoir constituer des éléments de réponse. Une première a trait à un défaut structurel de la communication politique des institutions européennes. Celles-ci «ont beaucoup de mal à mettre en exergue et à exposer sincèrement les dissensions qui les traversent» remarque Nicolas (2016). C'est également l'avis de Hill (2016) pour qui le discours en question est insuffisamment inclusif. «Je pense qu'il aurait été préférable de parler de l'ambiance de méfiance qui règne en Europe, pour tenter de l'accepter. Mais dans un contexte propice aux populismes, la tendance à Bruxelles est de répondre par la défensive.» Il y aurait au cœur des institutions un rejet implicite de la tranche sceptique de la population européenne, étiquetée «populiste».

Ce rejet se retrouve dans le discours de Juncker : «Jamais encore je n'avais vu des gouvernements nationaux aussi affaiblis par les forces populistes. [...] Nous pouvons être unis en dépit de notre diversité. Les grandes nations démocratiques d'Europe ne doivent pas ployer sous le vent du populisme.» On identifie là une fracture nette entre un «nous» unificateur, et un «eux» populiste, désignant tous ceux qui rejettent l'idée d'Union. Mais au lieu d'*altériser* ceux qui ne partagent pas les valeurs de l'Europe unie, sans doute aurait-il été préférable de chercher à les comprendre et à les inclure,

selon Hill (2016). Lequel précise que nous avons surtout besoin d'un discours qui porte sur «le danger de fractures qui menace nos sociétés».

Une deuxième explication, plus personnelle à Juncker, peut alors être mobilisée. S'il a du mal à transmettre des émotions dans ses discours, s'il n'aborde pas à cœur ouvert les fractures européennes, c'est que l'actuel président de la Commission est issu de «la vieille école», assure Hill (2016). «Là où il fait montre de conviction et d'émotion, là où siègent ses valeurs les plus fortes, c'est lorsqu'il parle de "l'ancien monde", celui de l'économie sociale des marchés, celui du dialogue entre syndicats et patronat.» Autrement dit, Juncker porterait des lunettes peu adaptées aux réalités du moment. Des réalités qu'il aborde au prisme des luttes socio-économiques, et non à travers les fractures du «nouveau monde», «celles des villes et des pays qui se fragmentent, où les personnes vivent dans des univers séparés et où les nouveaux médias ne font qu'accroître ces séparations. De par son isolement dans la bulle institutionnelle européenne, je ne suis pas certain que Juncker ait la sensibilité pour parler de ces enjeux-là.»

Au cœur de la prise de décision : l'émotion

Le portrait du discours sur l'état de l'Union que nous venons de brosser montre sa très/trop faible charge émotionnelle. Cependant, cette anémie de pathos n'est en rien une exception dans le champ politique actuel, où il est d'usage de considérer, selon Loïc Nicolas (2016), «qu'un bon discours est celui dans lequel le logos, preuve de la raison, prévaut». Cette pensée, inspirée des courants philosophiques rationalistes, et développée, entre autres, par Platon, Descartes et Kant, postule que l'émotion ne peut s'entendre qu'en opposition franche à la raison : l'affect avilirait le discours et ne serait qu'un outil entre les mains des démagogues (Plantin 2011 : 5).

Si les théories aristotéliennes contredisaient déjà ce postulat, les recherches effectuées en neurosciences depuis une vingtaine d'années l'ont définitivement infirmé. Diverses études en neurobiologie ont en effet démontré que raison et émotions sont inextricablement mêlées. En effet, nos structures cérébrales forment deux types de réseaux cérébraux : d'une part, celui de la représentation mentale, d'autre part, celui de la réaction émotionnelle. Tous deux interagissent de façon simultanée. Susan Bandes, professeur de droit et spécialiste des émotions, le souligne de la sorte : «Il est non seulement impossible, mais aussi indésirable d'éliminer l'émotion du processus

de raisonnement. Dans ce sens, l'émotion associée à la cognition conduit à une perception plus exacte et, en fin de compte, à de meilleures décisions (plus pertinentes, plus morales, plus justes)» (Lecomte 2014 : 40).

Ces recherches confirment en réalité «ce que nous savions déjà : toute décision hautement morale est d'abord prise dans les tripes, sans même que nous en ayons conscience» explique Jonathan Hill (2016). «Nous usons ensuite de notre raison afin de justifier une décision que nous avons en réalité déjà prise.» Autrement dit, la raison seule ne peut suffire à susciter l'adhésion à un projet moral. La faiblesse *émotionnelle* de la campagne britannique opposée à la sortie du Royaume-Uni en constitue un exemple récent.

Ainsi, au mépris des recherches en neuropsychologie, la sphère politique fait, de façon récurrente, l'erreur de croire que les faits à eux seuls sont suffisants pour convaincre – comme s'ils étaient intrinsèquement transparents. «On peut avoir de belles idées et de grands projets. Mais si on ne parvient pas à les faire valoir par le discours, à montrer en quoi ces idées et projets sont plus valables que les autres, il n'y a aucune raison que les citoyens s'y rallient ; aucune raison d'y adhérer ; aucune raison de s'engager pour eux », remarque Nicolas (2016).

En somme, le monde politique souffre d'un manque de pathos généralisé. Une seule frange fait exception : les courants populistes, qui, eux, tablent sur les émotions (la peur et le sentiment d'appartenance, notamment) pour se rendre crédibles auprès d'une partie croissante de la population d'Europe. Si la classe politique libérale, dont est issu Juncker, veut encore faire office de contrepoids aux populismes, elle se doit de réenchanter émotionnellement ses discours et, par extension, sa communication politique, en portant les valeurs qu'elle juge nobles.

Références

- DECLERCQ Gilles, *L'Art d'argumenter. Structures rhétoriques et littéraires*, Paris, Éditions Universitaires, 1993.
- DELAUME Coralie, Interview réalisée par Nathanaël UHL pour *Grey Britain*. En ligne : <https://www.grey-britain.net/2016/07/01/coralie-delaume-le-brexit-est-le-second-acte-de-la-decomposition-de-lunion-europeenne>.

- DUCOURTIEUX Cécile, « Investissements, sécurité, solidarité : Jean-Claude Juncker veut relancer une Commission européenne affaiblie », *Le Monde*, 14 septembre 2016. En ligne : http://www.lemonde.fr/europe/article/2016/09/14/investissements-securite-solidarite-jean-claude-juncker-veut-relancer-une-commission-europeenne-affaiblie_4997423_3214.html

- GABRIEL Florence, professeur d'expression orale à l'IHECS, entretien réalisé le 22 novembre 2016.

- HILL Jonathan, ancien speechwriter pour la Commission européenne, entretien réalisé le 2 décembre 2016.

- JUNCKER Jean-Claude, *Discours sur l'état de l'Union 2016. Vers une Europe meilleure – Une Europe qui protège, donne les moyens d'agir et défend*. En ligne : http://europa.eu/rapid/press-release_SPEECH-16-3043_fr.htm.

- MAINGUENEAU Dominique, *Le Discours littéraire. Paratopie et scène d'énonciation*, Paris, Armand Colin, 2004.

- NICOLAS Loïc, chercheur en rhétorique et argumentation à l'Université libre de Bruxelles et à l'IHECS, entretien réalisé le 18 novembre 2016.

- LECOMTE Jacques, « La morale : entre raison et émotions ? », *L'Essentiel. Cerveau et psycho*, 2014, n° 18, p. 36-40.

- PLANTIN Christian, *Les bonnes raisons des émotions. Principes et méthode pour l'étude du discours émotionné*, Berne, Peter Lang, 2011.

- *Traité de Lisbonne modifiant le traité sur l'Union européenne et le traité instituant la Communauté européenne*, 2007/C 306/01, entré en vigueur le 1er décembre 2009. En ligne : <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/ALL/?uri=OJ:C:2007:306:TOC>.